

ACCUEIL DE LOISIRS

du lundi 6 au vendredi 24 juillet 2026

Les vacances d'été, c'est le PIED !

3-11 ans



INSCRIPTIONS

Du mardi 26 mai au vendredi 5 juin 2026 auprès de la mairie

pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

03 26 55 27 63 ou par mail : mairie@ville-dizy.fr

Infos : PanneauPocket Dizy . Facebook . www.Dizy.fr



www.dizy.fr

Mairie – 276, rue du colonel Fabien – 51530 Dizy

Tel : 03 26 55 27 63 / mairie@ville-dizy.fr

Situation

Situé dans les locaux du restaurant scolaire, l'accueil de loisirs est équipé pour répondre aux besoins des enfants. Entourés d'une équipe pédagogique dynamique, les enfants se divertiront dans un esprit d'initiation empreint de partage, de patience, de bonne humeur et de sociabilisation.

Cadre de vie

Situé à proximité d'une cour arborée et d'un jardin communal, l'accueil de loisirs se compose d'une salle d'activités, d'une salle de restauration et d'un espace hygiène avec blocs sanitaires.



**Pour de bonnes vacances,
n'oublie pas ta gourde
et
ton sac à dos.**

Thème : Les vacances d'été, c'est le PIED !

Trois semaines pleines d'aventures, de découvertes et de fous rires attendent vos enfants ! Sorties nature, baignades, pêche, accrobranche, chasses au trésor... Ils vont vivre des moments inoubliables au grand air, encadrés par notre équipe d'animation.

Au programme :

SEMAINE 1

3-11 ans

du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2026

- Sortie à Romery — découverte et nature
- Sortie à la piscine de Vertus — baignade et jeux d'eau
- Activités créatives et jeux à l'accueil de loisirs

SEMAINE 2

3-11 ans

du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026

- Journée à Connantre — baignade
- Journée à Dormans — pêche pour les grands, jeu "Découvrir des animaux" pour les moins de 6 ans, parcours d'orientation dans le parc du château
- Activités créatives et jeux à l'accueil de loisirs

SEMAINE 3

4-11 ans

du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026

- Sortie à Montmort — accrobranche
- Journée à Châlons-en-Champagne — balade en barque avec passage de l'écluse et chasse au trésor dans le Jardin du Petit Jard
- Epernay - Concert Oh yeah ! Oh yeah ! par Black Bones
- Activités créatives et jeux à l'accueil de loisirs

En cas de mauvaise météo, des activités adaptées et amusantes seront organisées en intérieur — bonnes vacances à tous !



TARIFS

en fonction du quotient familial du foyer, éligibles aux aides de la CAF / MSA.

(Délibération D.2024-24 du 21/05/2024)

Accueil de loisirs Tarif / jour	Tranche 1 QF < 600 €	Tranche 2 QF 600 € à 1500 €	Tranche 3 QF > 1500 €
Dizy	14,60 €	15,40 €	16,55 €
Extérieur	15,70 €	16,85 €	17,65 €

QF : Quotient familial. Inscriptions au centre aéré en semaine complète, sauf dispositif stage de réussite organisé par l'Éducation Nationale (50 % du tarif journée).

Heure de garde 17h / 18h	Tranche 1 QF < 600 €	Tranche 2 QF 600 € à 1500 €	Tranche 3 QF > 1500 €
Dizy	2,15 €	2,35 €	2,45 €
Extérieur	2,35 €	2,55 €	2,65 €

Inscription

Modalités d'inscription :

À apporter lors de l'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant (impératif).
- Paiement : espèces, chèques bancaires, bons CAF, chèques vacances.

Période d'inscription :

Du mardi 26 mai au vendredi 5 juin 2026 à la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil des enfants

Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans et étant scolarisés en maternelle, **du lundi 6 au vendredi 17 juillet 2026**, et de 4 à 11 ans **du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026**, à l'accueil de loisirs de Dizy, dans le respect des mesures sanitaires gouvernementales.

Horaires

Arrivée possible entre 8h et 9h.

Départ possible entre 16h30 et 17h.

Garderie facturée de 17h à 18h mise en place si nombre d'enfants suffisant.

Agrément

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice BAFD, d'animateurs titulaires du BAFA, de stagiaires et de personnel de restauration.

Numéro d'habilitation de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : **0510090CL000124-25** dans le respect des normes en vigueur.

Généralités

La municipalité organisatrice se réserve le droit de :

- modifier ou annuler les sorties.
- supprimer la semaine de centre en cas d'effectif insuffisant ou en cas de mesures sanitaires.

Merci de bien vouloir respecter l'ensemble de ces modalités afin d'organiser au mieux les vacances de vos enfants.